

Image de la collecte : incohérence de solde à cause de relevés manquants

Actuellement, l'**intégration** dans la chaîne de trésorerie de certains comptes bancaires est bloquée car la récupération des relevés cohérents auprès des partenaires (banques, JDC) est impossible. Ou que l'on constate une incohérence de récupération de ces relevés bancaires.

La procédure décrite dans cette fiche technique, vous permettra de libérer la chaîne de trésorerie lorsqu'un compte bancaire est bloqué.

Pré-requis avant de lancer la procédure

Avant d'appliquer la libération des écarts de soldes, vous devez vous assurer d'avoir effectué la réémission du/des relevés responsable(s) du blocage pour la période concernée (date de début du premier relevé et date de fin du dernier relevé en caractères gras et rouges et dans le bloc Rétention).

Pour cela, consultez la Procédure de réémission.

Vous devez suivre la procédure de dépannage - décrite ci-dessous - uniquement si cette réémission n'a pas permis de débloquer la rétention.

Le déblocage manuel de la chaîne de trésorerie permettra de récupérer les relevés suivants mais ne permettra pas de récupérer le détail des mouvements manquants (Cf. paragraphe Conséquences sur le journal de banque).

Parcours utilisateur

1. Depuis l'image de la collecte : **Trésorerie > Outils > Image de la collecte bancaire**

Rendez-vous dans le bloc **Rétention**. Dans ce dernier, sont affichés :

- les **relevés responsables du blocage** en caractères gras et rouges (sur la gauche),
- un **message d'erreur** décrivant l'origine du blocage (sur la droite).

Date début	Ancien Solde	Date fin	Nouveau Solde
01-07-2020	728.14	02-07-2020	-282.42
03-07-2020	-0.97	04-07-2020	938.41
04-07-2020	938.41	05-07-2020	938.41

Il y a un blocage sur votre compte bancaire.
Relevé manquant du 02-07-2020 au 03-07-2020, l'écart est de 281.45 EUR

[Débloquer](#)

2. Cliquez sur le bouton **Débloquer**.

3. Un **message de confirmation** s'affiche alors, vous expliquant l'action qui va être menée. Cliquez sur **OK**.



Dans cet exemple, un **relevé fictif va donc être généré** entre le 02 et le 03 juillet, **d'un montant égal à l'écart de solde constaté** (281.45 €) ; et libérer ainsi la chaîne de trésorerie.

Un seul mouvement bancaire fictif correspondant à l'écart est donc bien créé à la date de fin du premier relevé (le 02/07 dans l'exemple précédent).

Ce mouvement, créé à la date de fin du premier relevé (le 02/07), sera visible depuis **Trésorerie > Rapprochement assisté**.

Une écriture sera générée sur le compte 471000.

Idem depuis **Comptabilité > Saisie**.

Une fois la chaîne de trésorerie débloquée, la vie du compte "reprend ses droits" : réaffectation de compte, dépointage ou suppression de l'écriture, etc



Si vous saisissez les écritures manquantes dans la comptabilité, vous devrez **impérativement** veiller à ce que le rapprochement assisté soit cohérent avec la saisie, afin d'éviter des doublons avec les écritures issues du déblocage manuel.

Si le relevé manquant arrive dans la trésorerie à posteriori, celui-ci ne sera pas récupéré.

4. Conséquences sur le journal de banque

Une écriture comptable a été générée (comptes 471000 à 512000) pour le montant total de l'écart corrigé.

Deux possibilités peuvent se présenter :

- **Soit les écritures justifiant l'écart sont déjà dans la comptabilité** : l'écriture générée à partir du mouvement bancaire fictif devra être supprimée (extourne ou dépointage/suppression), afin d'éviter les doublons.
- **Soit les écritures justifiant l'écart n'ont pas encore été saisies** : dans ce cas, il suffira de réaffecter le compte 471000 qui a été mouvementé.

Si la ligne d'écriture correspond à plusieurs mouvements bancaires, celle-ci pourra être ventilée en plusieurs mouvements.

